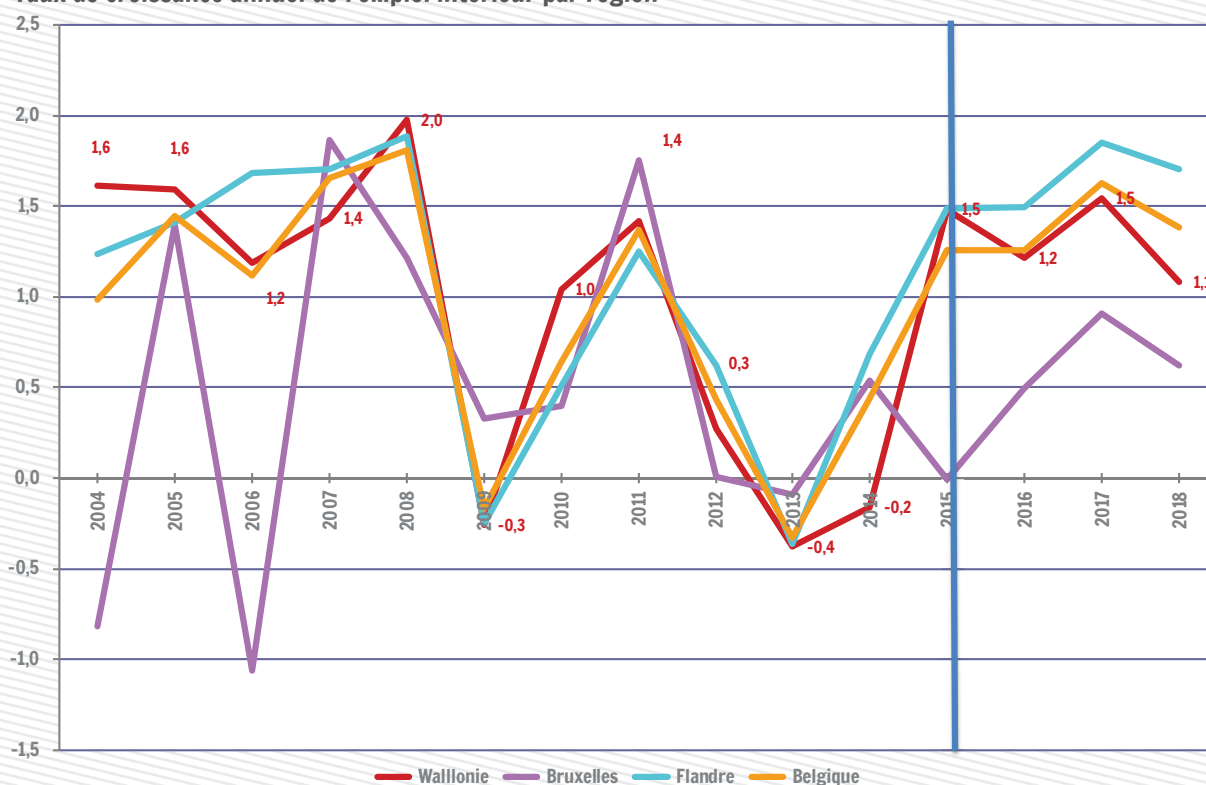


Croissance annuelle moyenne de l'emploi

+1,1%

C'est le taux de croissance de l'emploi wallon en 2018, confirmant la reprise observée depuis 2015 après un recul en 2013 et en 2014

Taux de croissance annuel de l'emploi intérieur par région



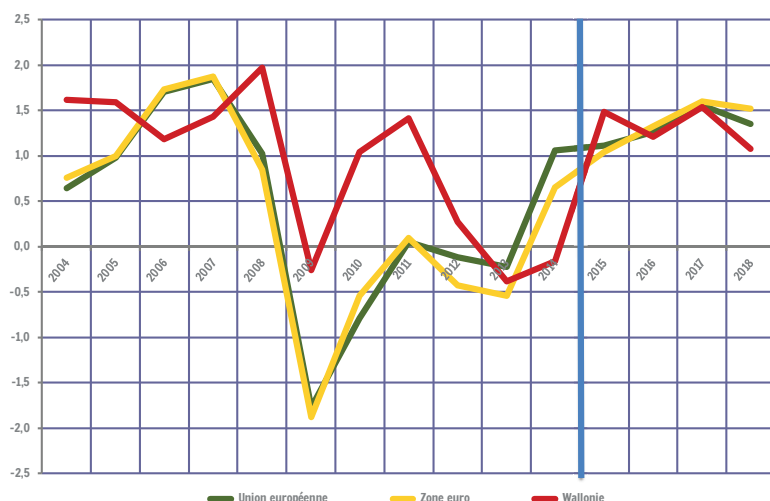
Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2018, BNB, version février 2020)

En moyenne, sur la période 2015-2018 (la dernière série statistique disponible dans les comptes régionaux), l'emploi intérieur wallon a crû légèrement moins vite que l'emploi intérieur flamand et l'emploi intérieur belge (avec un taux de croissance annuel moyen de 1,3 % pour la Wallonie, de 1,7 % pour la Flandre et de 1,4 % pour l'ensemble de la Belgique).

L'emploi intérieur a connu, lors de la crise de 2009 et l'impact de son rebond en 2013, le même infléchissement en Wallonie et en Flandre (-0,3 % en 2009 et -0,4 % en 2013). Après la crise de 2009, il a repris un peu plus rapidement en Wallonie (+1,0 % en 2010) qu'en Flandre (+0,5 % en 2010), notamment grâce au soutien de la politique d'emploi en place à l'époque. Après les pertes d'emploi de 2013, c'est la croissance de l'emploi flamand qui a redémarré plus rapidement (+0,7 % en 2014, +1,5 % en 2015 et 2016, +1,8 % en 2017 et +1,7 % en 2018). Ensuite, la croissance se maintient avec cependant un léger fléchissement du taux en 2016 (+1,2 %), une accélération en 2017 (+1,5 %) et à nouveau un léger ralentissement pour atteindre +1,1 % en 2018.

Croissance annuelle moyenne de l'emploi

Taux de croissance annuel de l'emploi intérieur. Comparaison Wallonie / Europe



Entre 2015 et 2018, l'emploi intérieur wallon a augmenté à un rythme légèrement inférieur à celui de l'emploi intérieur de l'Union européenne (1,4 %) et de la zone euro (+1,5 %). Durant cette période, il a crû à un rythme supérieur à l'emploi intérieur français (+0,9 %), au même rythme que l'emploi intérieur allemand (+1,3 %) et à un rythme inférieur à l'emploi intérieur des Pays-Bas (+2,1 %).

Le taux de croissance de l'emploi intérieur wallon en 2018 (+1,1 %) est inférieur à celui de l'Union européenne (+1,4 %) et de la zone euro (+1,5 %). Il a crû plus lentement que chez nos voisins allemands (+1,4 %) et que chez nos voisins néerlandais (+2,5 %) et un peu plus vite qu'en France (+1,0 %).

Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2018, BNB, version février 2020) et Commission européenne (AMECO)

Définitions et sources

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire de la Wallonie, qu'ils soient occupés par des personnes résidant en Wallonie ou non. Ces estimations de l'emploi intérieur sont réalisées dans le cadre de la comptabilité régionale, selon des méthodes, des définitions et des nomenclatures communes à tous les états membres de l'Union européenne (SEC 2010).

Le taux de croissance annuel moyen, exprimé en pourcentage, sur n périodes (années, mois, semaines, etc.) est donné par la formule :

$$TCAM = \left(\sqrt[n]{\frac{\text{valeur finale}}{\text{valeur initiale}}} - 1 \right) \times 100$$

Pertinence et limites

Cette statistique officielle a l'avantage d'être conforme aux normes internationales SEC et d'être intégrée dans l'ensemble des statistiques économiques de la comptabilité régionale, notamment la valeur ajoutée, ce qui permet le calcul d'un indicateur tel que la productivité par tête.

Les séries de la comptabilité régionale (comme nationale) peuvent subir des révisions importantes suite à des changements dans la méthodologie ou à la réception de nouvelles informations statistiques.

Ces données sont cohérentes avec la version d'octobre 2019 des comptes nationaux. Les chiffres concernant les années précédant 2015 sont pour le moment conformes à la version d'octobre 2018 des comptes nationaux. Ils seront adaptés par étape (2009-2014 en juin 2020 ; 2003-2008 en automne 2020).

Pour en savoir plus :

Les Comptes régionaux - <https://www.nbb.be/fr/comptes-regionaux>

AMECO - http://ec.europa.eu/economy_finance/db_indicators/ameco/index_en.htm

Personnes de contact : Valérie Vander Stricht (vva@iweps.be) - Didier Henry (dhe@iweps.be)

Prochaine mise à jour : mars 2021